

COMMUNIQUÉ D'INFORMATION

12 JANVIER 2023 - VILLIERS SAINT FRÉDÉRIC

Mise en service de l'unité de méthanisation de la station d'épuration Michel LORIEUX située à Villiers Saint Frédéric

En tant qu'acteur en charge de la collecte et du traitement des eaux usées de la Région de Neauphle-le-Château, le syndicat intercommunal d'assainissement local (SIARNC) a souhaité développer une unité de méthanisation sur l'une des stations d'épuration qu'il exploite : la station d'épuration Michel LORIEUX située sur la commune de Villiers Saint Frédéric.

Cette unité de méthanisation permettra notamment d'optimiser le volume et la qualité des boues d'épuration à éliminer à la suite du processus de traitement des eaux usées. Elle permettra également de produire à partir de ces mêmes boues un biogaz, qui une fois épuré et transformé en biométhane, assurera annuellement l'alimentation en gaz renouvelable de plus de 1 600 logements ou 25 bus¹ roulant au bioGNV. Ce gaz renouvelable, injecté dans le réseau public de distribution de Villiers Saint-Frédéric, alimentera les administrés de cette commune et des villes alentours.

La mise en service de l'unité de méthanisation de la station d'épuration Michel LORIEUX située à Villiers Saint Frédéric aura lieu le 17 janvier 2023. En amont de cette mise en service, l'ensemble des équipements permettant l'épuration du biogaz et l'injection du biométhane seront testés afin d'en vérifier le bon fonctionnement et de garantir la sécurité de l'injection dans le réseau public de distribution de gaz. Lors de la réalisation de ces tests, le SIARNC sera accompagné par des techniciens des équipes de GRDF (principal distributeur de gaz en France), pour superviser les premières injections dans le réseau.

Pour garantir la bonne réalisation de ces tests les journées des 12 et 17 janvier 2023, les équipes techniques utiliseront ponctuellement une torchère provisoire. Cet équipement permet d'éliminer le biométhane produit le temps de tester sa qualité avant d'autoriser son injection dans le réseau public de distribution de gaz. Nous tenions à vous informer que l'utilisation de cet équipement de sécurité pourrait générer un impact sonore et visuel pour les riverains à proximité de la station d'épuration.

Une fois ces réglages terminés, la torchère provisoire sera démontée et l'injection de biométhane pourra débuter afin de développer la production de biométhane du territoire.

Pour toute question complémentaire sur l'unité de méthanisation en cours de construction sur la station d'épuration Michel LORIEUX située sur la commune de Villiers Saint Frédéric, **n'hésitez pas à nous contacter :**

contact@siarnc.fr ou 01.34.89.47.44

Qu'est-ce que le gaz vert

Le gaz vert ou biométhane est une énergie renouvelable produite localement à partir des déchets du territoire : boues des stations d'épuration avoisinantes et déchets de boulange.

Une fois collectés, ces déchets sont acheminés vers une unité de méthanisation. Son rôle ? Reproduire un procédé naturel de dégradation des matières organiques par des bactéries. Les déchets sont alors privés d'oxygène, chauffés et brassés pendant plusieurs jours.

Une fois le processus de méthanisation achevé, on obtient d'un côté **le digestat et de l'autre le biogaz**. Le digestat servira d'engrais naturel pour les terres agricoles tandis que le biogaz sera utilisé comme énergie verte : une fois purifié et odorisé pour des raisons de sécurité, le biogaz se transforme en biométhane et peut alors être injecté dans le réseau de distribution de gaz. Chauffage, cuisson, production d'eau chaude, carburant... ses usages sont strictement identiques à ceux du gaz naturel, mais sont 100 % renouvelables.

Le biométhane participe au développement d'une économie circulaire territoriale où les déchets deviennent des ressources renouvelables.

Les avantages du gaz vert

- Production d'une énergie décarbonée permettant une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre (le contenu carbone du biométhane est environ 10 fois inférieur à celui du gaz naturel, et comparable aux énergies renouvelables électriques et thermique)
- Recyclage et valorisation des déchets
- Substitution des engrais chimiques par un engrais organique
- Création d'emplois locaux non délocalisables
- Utilisation des infrastructures de réseaux gaz déjà existantes
- Autonomie énergétique des territoires, réduisant la dépendance de la France par rapport aux énergies fossiles.

Pourquoi le gaz vert est de plus en plus considéré dans le mix énergétique ?

La filière du gaz vert se développe depuis une dizaine d'années en France et connaît actuellement un essor important. Le gaz vert est une énergie renouvelable ayant un véritable intérêt pour atteindre les objectifs de transition écologique du pays. Le gaz renouvelable a toute sa place dans les plans de relance de l'économie française et apporte déjà une réponse concrète aux enjeux climatiques, socio-économiques et agroéconomiques. Avec les flambées du prix de l'énergie liées à la dépendance énergétique de la France, produire du gaz vert est une solution d'avenir essentielle pour décarboner les bâtiments et les transports.

